

A armes courtoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 29

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Il n'y avait dans la circonstance ni Anglais ni Français, mais tout uniment des hommes. Si vous l'aviez vu au déjeuner qu'il nous a offert le jour des funérailles, comme il était ému, comme il pleurait ! Si vous l'aviez vu se lever et aller déposer les billets de banque sur l'assiette du défunt, car il lui avait fait mettre un couvert et une chaise. Cette idée-là nous a remué le cœur autant qu'au grand jour du sauvetage. Si vous l'aviez vu après cela détacher de sa boutonnière une fleur que lui avait donnée son fils et la mettre en pleurant sur l'assiette de votre pauvre gars, eh bien ! là, vrai ! je vous le dis, l'ancien, cela vous aurait fait quelque chose.

— Je ne savais pas tout cela, moi.

— Savez-vous ce que j'ai fait, moi ?

— Non.

— Eh bien ! j'ai réparé tant bien que mal l'effet de votre mauvaise humeur. Je lui ai écrit, il m'a répondu, et de fil en aiguille nous correspondons tous les deux. Je vous ai excusé, car sans votre manie vous êtes le meilleur des hommes, je lui ai dit que vous aviez la tête près du bonnet, que vous étiez soldat de père en fils, que vous étiez un bon patriote...

— Cela, oui.

— Et lui aussi, parbleu ! il est bon patriote, c'est pour cela que vous auriez dû vous entendre !

— Il m'en veut ?

— Il ne vous en veut pas ; la preuve, c'est que dans toutes ses lettres il demande de vos nouvelles. Je lui dis que vos rhumatismes vous font souffrir.

— Cela, oui.

— Car lui aussi il a des rhumatismes.

— Ah ! il a des rhumatismes lui aussi ; pauvre homme, je le plains !

Maître François jugea opportun d'en rester sur ce dernier bon effet de son premier plaidoyer. Il s'applaudit surtout de son inspiration heureuse d'avoir inventé les rhumatismes de sir Plough. Le matelot n'eût jamais menti, mais l'avocat pouvait faire flèche de tout bois afin de dégager son client d'une mauvaise situation. Les rhumatismes eurent un effet superbe. La communauté des souffrances rapproche les hommes ; l'humanité a de ces lois.

Peu de jours après, maître François revint à la rescousse, il fit un pas nouveau. Il recommença encore ; bref, il parvint à faire germer dans l'excellent cœur du vieux pilote le désir de voir sir Plough et de s'amender envers lui. Or, on sait qu'un désir de vieillard est insurmontable.

Au printemps suivant, la cause était gagnée.

Nous voici dans un jardin des faubourgs du Havre.

Un cliquetis de fourchettes, un choc répété de verres, un bruit d'assiettes, le verbiage animé de plusieurs voix joyeuses avaient piqué la curiosité de divers enfants du voisinage, qui, lassés d'entendre sans voir, avaient grimpé sur le mur du jardin et s'y tenaient cramponnés, ne montrant que leurs têtes blondes, le menton appuyé sur leurs petits bras potelés. Voici le tableau inusité qui se présentait aux yeux bleus surpris de ces petits voisins de la veuve Lemardroïc. Une grande table champêtre bien approvisionnée de victuailles et de bouteilles était dressée sur le gazon du jardin normand, les longues branches de pommiers marbraient d'ombres vacillantes la nappe et les convives. Ces convives, tous souriants et érubescents sous l'effet de la digestion, étaient le vieux pilote, la veuve Lemardroïc et ses cinq enfants, maître François et ses compagnons sauveteurs, et enfin sir Plough et son fils.

Le déjeuner, éclairé par le soleil tempéré du mois de mai, arrosé des vins les plus vierges, avait été préparé et servi par le cuisinier du meilleur hôtel du Havre.

On trinquait ferme. On pleura aussi. Larmes dédiées au cher absent !

Au dessert, sir Plough demanda pour lui et son fils la permission d'embrasser chacun des hôtes.

— Tout de même, dit d'une voix émue le vieux pilote, en se décidant à lâcher son verre qu'il tenait au bord de la table, à la façon de nos vieux troupiers.

La paix était faite.

La famille Lemardroïc n'a jamais su et ne saura jamais de qui lui sont venues les rentes de la maison. C'est la volonté expresse de sir Plough. JEAN ALESSON.

A armes courtoises.

Nous avons fait entrer dans notre langage figuré une foule d'expressions relatives à d'anciens usages, et qui ne peuvent être bien comprises qu'autant que ces usages sont connus.

Ainsi celle de : *Combattre quelqu'un à ARMES COURTOISES*, dont on nous demande aujourd'hui l'explication, est empruntée aux tournois, ces fameux jeux guerriers d'invention française qui furent si fort en vogue au moyen-âge.

Le principal but des tournois était d'exercer les chevaliers au maniement des armes. Ces jeux n'étaient pas sans danger ; un grand nombre de chevaliers y perdirent la vie ; on cite surtout parmi les victimes : Geoffroy Plantagenet, fils de Henri II, roi d'Angleterre ; Frédéric, comte palatin du Rhin, qui s'y cassa l'épine dorsale en tombant de cheval, et Henri II, roi de France, qui y fut blessé mortellement par le comte de Montgommery.

Quelquefois des haines personnelles changeaient en guerre à mort ce qui n'aurait dû être qu'un simple amusement.

Les dangers que présentèrent les tournois furent tels que ces fêtes furent interdites par les papes, sous peine d'excommunication.

On comprend dès lors qu'on ne pût prendre part à ces jeux qu'à certaines conditions qui regardaient surtout les armes : celles-ci, en effet, n'étaient admises par les juges du tournoi qu'autant qu'elles avaient le tranchant et la pointe émoussés, et c'était ce qu'en langage technique on appelait *armes courtoises*.

Le sens figuré de l'expression proposée ressort tout naturellement de cette explication : *Combattre quelqu'un à ARMES COURTOISES*, c'est le combattre loyalement, c'est-à-dire en n'employant, pour se mesurer avec lui, que des arguments et des moyens permis.

Un étranger se présente l'autre jour dans un des bureaux de l'administration cantonale. L'employé, occupé à écrire une dépêche télégraphique très pressante, lui dit en lui montrant un fauteuil : « Prenez un siège, monsieur ».

L'étranger, vexé d'être reçu sans plus de cérémonie, reste debout et décline ses titres d'un air hautain : « Monsieur, je suis le baron de, etc., etc., etc. »

— Alors prenez-en deux, lui répond l'employé.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.